

MAIRIE de MANGLIEU

10, place de l'Abbatiale
63270 MANGLIEU

Téléphone 04 73 71 52 01
E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID : 063-216302059-20240924-20240924003-BF



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
16/09/2024

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BROUSSE Michèle.

Etaient présents :

M. BOUCHICHE Laurent, Mme BROUSSE Michèle, Mme BRUT Emmanuelle, M. BRUT Vincent, M. FAURE Francis, M. MONTI Christian, M. VERMOREL Julien, Mme WALRAND Andrée

Procuration(s) :

Mme LEGRIX Nathalie donne pouvoir à Mme BROUSSE Michèle

Etai(ent) absent(s) :

Mme DELTOUR Mélissa, M. PAGES Patrice (*excusé*)

Etai(ent) excusé(s) :

Mme LEGRIX Nathalie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BOUCHICHE Laurent

Numéro interne de l'acte : 2024.09.04.003

Objet : Décision modificative n° 1 - Budget Assainissement

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une décision modificative à l'intérieur de la section de fonctionnement pour la raison suivante : insuffisance de crédit au chapitre 014 afin d'honorer la facture de l'agence de l'eau pour la redevance de modernisation des réseaux d'assainissement

Dépenses

Article (Chap.) - Opération	Montant
61558 (011) : Autres biens mobiliers	-100,00
706129 (014) : Revers. ag. eau redev. moderni	100,00

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MANGLIEU
Le Maire,



MAIRIE DE MANGLIEU

Ouverture du secrétariat de mairie les lundi, mardi et jeudi